

MOTION PRESENTEE CONJOINTEMENT PAR LES REPRESENTANTS DES
PROFESSEURS ET DES PARENTS D'ELEVES

au conseil d'administration du 12/02/2015

Demandant la création d'un poste de professeur documentaliste.

Afin de permettre une ouverture en continu du CDI et une plus grande disponibilité auprès des élèves et des professeurs de disciplines ainsi que la pleine réalisation des missions pédagogiques, d'ouverture culturelle et de gestion du fonds documentaire, **nous sollicitons l'ouverture d'un poste définitif de professeur-documentaliste.**

Les raisons qui nous conduisent à cette demande :

- Un hausse globale des effectifs de l'établissement : avec une fréquentation croissante du CDI par les élèves (150 élèves par jour en moyenne - 80% des élèves du lycée demandeurs cette année quelle que soient les sections, filières et classes) notamment du fait que le CDI reste le seul lieu d'accès à des postes informatiques et une imprimante en autonomie. La création de deux classes de Secondes générales et technologiques (à la rentrée 2013 et 2015) et des ouvertures de classes de Premières et Terminales pour assurer les montées pédagogiques entraînent une hausse globale du nombre d'élèves de l'établissement, effectifs dont on sait qu'ils vont rester durablement aussi élevés s'ils n'augmentent encore.
- une hausse des séances pédagogiques et des projets culturels en partenariat avec les enseignants conformément aux missions conjointes des professeurs de discipline et des professeurs documentalistes condamnant le CDI à la fermeture aux élèves en autonomie lors de ces séances
- une gestion documentaire quotidienne technique, volumineuse et chronophage
- une implication croissante dans la politique numérique pédagogique de l'établissement

Les objectifs qui permettraient d'être réalisés grâce à un troisième poste :

- favoriser une ouverture maximum à destination des élèves en permettant l'accueil concomitant de groupes en séances et d'élèves en autonomie
- développer les projets pédagogiques autour des compétences documentaires et de l'éducation aux médias et les actions culturelles en partenariat avec les enseignants
- rendre plus efficace et plus rapide la mise à disposition des documents pour tous grâce à une optimisation de la gestion